



Bruxelles, le 28 février 2019
(OR. en)

6761/19

SOC 148
EMPL 116
EDUC 116
JEUN 24

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	délégations
Objet:	Développer les compétences des adultes - Note d'orientation de la présidence

Les délégations trouveront ci-joint, sur la question visée en objet, une note d'orientation de la présidence dans la perspective du débat qui aura lieu au cours du déjeuner lors du Conseil EPSCO du 15 mars 2019.

Débat au cours du déjeuner du Conseil EPSCO

Développer les compétences des adultes - une priorité dans le contexte des changements socio-économiques dans l'UE

Les changements structurels induits par l'évolution rapide des technologies comme le passage au numérique, l'automatisation, la robotique et l'intelligence artificielle, ainsi que la demande sans cesse croissante en compétences différentes sur le marché du travail, constituent des défis majeurs pour les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle et pour les travailleurs.

Parallèlement, des évolutions sociologiques comme le vieillissement de la population et les migrations comportent leurs propres défis. Tous les citoyens, y compris les plus âgés, doivent être dotés des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour vivre de manière autonome et continuer à apporter leur contribution à la société.

Dans une économie en mutation rapide, les personnes ne peuvent plus se reposer uniquement sur leur éducation et leur formation initiales. Elles doivent constamment mettre à jour et renouveler leurs connaissances afin d'être efficaces sur le marché du travail et de se préparer à des réorientations professionnelles. Les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle doivent dès lors offrir des possibilités, des réponses et des solutions innovantes.

Le changement technologique rapide et la transition numérique donnent naissance à de nouveaux biens et services, modifiant voire remplaçant ceux qui existaient auparavant. Les Européens qui n'ont pas les compétences nécessaires pour tirer parti de l'innovation risquent l'exclusion.

L'éducation et la formation des adultes a un rôle essentiel à jouer pour relever tous ces défis. Des politiques et systèmes solides sont nécessaires pour que chacun ait accès à une gamme suffisamment vaste de moyens permettant d'améliorer les compétences des adultes, ainsi qu'à des services de soutien connexes tels que l'orientation et le conseil.

Selon les prévisions, la demande de compétences de niveau moyen et supérieur va croître en Europe. Il existe d'ores et déjà des pénuries de main-d'œuvre compétente dans des secteurs clés et le littérisme, le numérisme et les compétences numériques de base font souvent défaut. La recommandation relative à des parcours de renforcement des compétences, adoptée par le Conseil en 2016, est arrivée à point nommé, et il convient de déployer des efforts soutenus pour en assurer la bonne mise en œuvre. Les besoins de qualification vont se faire sentir avec de plus en plus d'acuité dans plusieurs pays de l'UE au cours des prochaines années. Il convient de prendre des mesures pour adapter les systèmes d'enseignement et de formation, ainsi que les politiques dans plusieurs autres domaines, afin de relever le défi des compétences et d'assurer ainsi la compétitivité, de stimuler l'innovation et de favoriser la cohésion au sein des économies européennes. Il faudrait notamment accroître les investissements dans les systèmes d'anticipation des besoins de qualification et d'adéquation des compétences.

Il importe de plus en plus d'assurer le reclassement des adultes, y compris les groupes défavorisés, et la mise à niveau de leur compétences, afin de leur permettre de rester ou de revenir sur le marché du travail. Les mesures prises devraient répondre aux besoins particuliers des travailleurs à tous les niveaux.

Dans ce contexte, les ministres sont invités à se pencher sur les questions ci-après.

- 1. Dans quels domaines une coopération européenne s'impose-t-elle afin de renforcer l'apprentissage des adultes pour répondre aux besoins de marchés du travail en mutation rapide?*
- 2. Comment pourrait-on développer les systèmes de financement nationaux pour soutenir les besoins massifs de renforcement des compétences et de reclassement de la population adulte? Comment le financement européen peut-il au mieux compléter le financement au niveau national?*
- 3. Quels sont les partenaires essentiels pour faire avancer cette démarche?*